

Toxine.—Poison produit par l'action des bactéries.

Trachée.—Tube descendant du larynx aux bronches et servant au passage de l'air.

Tuberculose.—Maladie s'attaquant à divers organes et produite par le bacille de Koch ou bacille des tubercules.

Ulçère.—Perte de substance originant d'une plaie qui a été par suite rongée par du pus ou autre cause.

Urée.—Déchet azoté résultant du métabolisme. Elle est sécrétée du sang par les reins et excrétée comme partie de l'urine.

Urètre.—Tube qui conduit l'urine d'un rein à la vessie.

Urèthre.—Passage pour la sortie de l'urine de la vessie.

Urine.—Liquide sécrété du sang par les reins. Elle passe par les urètres dans la vessie où elle s'accumule pour être expulsée périodiquement par l'urèthre. L'expulsion normale de l'urine est dérangée comme suit:—

Dans la rétention, bien que la vessie soit pleine, l'urine ne passe pas au dehors et le malade endure des sensations douloureuses et pénibles.

Dans la suppression de l'urine ou anurie, il n'y a pas d'urine par défaut de fonctionnement des reins, et la vessie est vide; par conséquent il n'y a pas de douleur de ce chef.

Dans l'incontinence, la vessie du malade se vide involontairement à des intervalles de quatre ou six heures ou bien d'une manière lente et continue. Il n'y a pas de douleur.

Dans la rétention avec miction continue et lente, il y a douleur.

Utérus.—La matrice.

Vaccin.—Préparation de bactérie ou de sa toxine pour être introduite dans le corps comme préventif d'une maladie donnée.

Vagin.—Le passage conduisant à la matrice.

Veine.—Vaisseau qui transporte le sang des capillaires au cœur.

Veines caves.—Deux gros troncs veineux qui apportent le sang à l'oreillette droite du cœur. La veine cave inférieure recueille le sang des veines de la partie inférieure du corps, et la supérieure recueille celui des veines de la partie supérieure.

Vertèbre.—L'un des trente-trois os de la colonne vertébrale. Chacune des vertèbres est composée des parties suivantes: (1) Un corps. (2) Des prolongements dirigés en arrière et formant le canal spinal où passe la moëlle épinière. (3) Une paire d'apophyses ou prolongements transverses qui, pour les vertèbres dorsales, supportent les côtes. (4) Une apophyse épineuse dirigée en bas et en arrière, située en arrière du canal spinal.